



VOIE DES SACRES

REIMS GRAND CENTRE



RESTITUTION
RÉUNION AVEC LES INSTITUTIONNELS
ET LES COMMERÇANTS
DU 05/07/2022

Restitution de la réunion avec les acteurs institutionnels et les commerçants de la voie des Sacres du 05/07/2022.

Contexte et enjeux de la séance de concertation

La voie des Sacres fait l'objet d'une réflexion qui porte sur la requalification de son aménagement urbain. Cet axe historique reliant la Cathédrale Notre-Dame à la Basilique Saint-Remi est constitué de nombreux commerces, d'équipements et de logements qui se situent à toute proximité de lieux touristiques emblématiques de Reims. Cette artère commerciale et économique fait l'objet d'un soin particulier. En effet, le projet d'embellissement nécessite une réflexion collective de façon à ce que cet axe participe à l'attractivité de Reims et de son centre-ville en permettant aux usagers de bénéficier d'une amélioration paysagère et d'un aménagement qualitatif de cet axe fréquenté.

La ville de Reims et le Grand Reims ont décidé de lancer une démarche ambitieuse pour la requalification de la voie des Sacres. Ce secteur est intégré au périmètre du projet urbain Reims grand centre, et dans le prolongement de la démarche de concertation innovante menée sur le secteur de la ZAC Sernam Boulingrin et des Promenades, la voie des Sacres marque la volonté de Monsieur le Maire de Reims et de Madame la Présidente du Grand Reims de réfléchir avec la population et les acteurs concernés sur le projet afin de partager le diagnostic, les enjeux et les besoins sur le site en fonction des usages actuels et futurs.

Le groupement pluridisciplinaire constitué des agences Leclercq Associés, BASE, Alphaville, TPFi, RR&A et EODD, a été missionné dès 2021 pour étudier le projet.

L'objectif de cette séance était le lancement de la concertation devant permettre de nourrir la réflexion technique qui sera délivrée en décembre 2022 aux élus et à l'ensemble de la société civile. Ce moment de présentation et d'échanges a permis d'écouter et de relever les attentes, les inquiétudes et les points d'alertes des participants sur le futur projet d'aménagement.

Cette première étape est le début d'un certain nombre de temps d'échanges qui sont prévus sur le second semestre 2022. Le 5 juillet 2022 avait comme objectif de présenter aux commerçants et institutionnels concernés par le projet, les premiers résultats d'études issus du diagnostic du territoire, afin d'amorcer les échanges et de favoriser l'expression citoyenne dans la perspective d'un projet partagé.

L'ensemble du processus de concertation va permettre d'aboutir fin 2022 à une esquisse d'aménagement qui sera restituée lors d'une réunion plénière.

Déroulement

Au total, 46 personnes étaient présentes, dont 24 hommes (22 commerçants, 2 institutionnels) et 22 femmes (16 commerçants et 6 institutionnels).

Après un accueil et une introduction par Mme la Présidente de la Communauté Urbaine du Grand Reims, Catherine Vautrin, les services ont présenté les ambitions portant sur le projet de mobilité et les lignes de bus à haut niveau de service du Grand Reims, en lien avec la

démarche menée sur l'aménagement de la voie des Sacres. Dans un deuxième temps, les agences Leclercq Associés et BASE ont présenté les premières conclusions du diagnostic réalisé. Elles ont rappelé les enjeux du projet qui sont les suivants : la mobilité / accessibilité, l'aménagement urbain et des espaces publics, la végétalisation et l'aspect paysager – renaturation, et l'aspect historique et patrimonial de l'axe.

A la suite des présentations techniques et d'un bref rappel des enjeux de la concertation, les participants ont pu s'exprimer et faire remonter leurs questionnements ou remarques. Les points abordés concernent une demande de transparence et d'informations régulières sur la mise en œuvre des travaux, leur durée, les différentes étapes de l'opération, le calendrier, etc. Les participants ont fait part également de leurs inquiétudes concernant le stationnement indispensable, selon eux, à l'activité de leur commerce ou institution. L'idée de mutualisation des parkings ou encore de l'optimisation du parking Gambetta a été énoncée par certains participants. Par ailleurs, si une personne met en avant le besoin de rendre la ville marchable, une autre s'inquiète de l'élargissement des trottoirs qui pourrait engendrer de l'incivilité de la part des cyclistes. D'autres questionnements ont porté sur les terrasses et la sécurisation de l'espace public, sur l'optimisation du réseau de transport en commun ou encore sur les répercussions des travaux sur l'engorgement du réseau routier environnant.

Tout au long des échanges, la Présidente, les élus présents et l'équipe technique ont apporté des éclairages et des réponses adaptées aux questionnements et inquiétudes des participants, ou ont reporté les éléments de réponse à des étapes ultérieures lorsque les études techniques et l'instruction administrative du projet auront avancé.

Synthèse des remarques

Une demande d'information et de transparence sur le déroulement du projet.

Les participants demandent plus de transparence sur l'avancement et le déroulement du projet : le calendrier des travaux et la durée, les conséquences pour les habitants, les commerces et activités économiques ; les indemnisations prévues, etc.

« Qu'en sera-t-il des fouilles archéologiques, des avant-projets et des travaux ? »

« J'aimerais savoir quelles seront les indemnisations prévues lors des travaux ? »

« Merci de nous envoyer toutes les informations au fur et à mesure, les mails, etc. »

« En amont des travaux, quel que soit le quartier, on n'est jamais prévenu suffisamment à l'avance. Essayez d'intégrer bien en amont les travaux et de nous prévenir. Et si on peut également prévoir de mettre de l'eau sous la disquette pour éviter les éparpillements de poussière, ce serait bien. »

Il a été précisé par la maîtrise d'ouvrage que le projet est au début de la réflexion, les éléments de calendrier et de mise en œuvre ne peuvent être précisés à ce stade, mais le seront par la suite. Les travaux seront réalisés par séquences afin de réduire les impacts sur les commerces. Les commerces resteront accessibles durant la totalité des travaux comme pour tout projet d'aménagement d'espace public. Par conséquent, il est précisé qu'aucune indemnisation n'est prévue pour les commerces adressés sur la voie des Sacres.

La collectivité précise qu'un médiateur (Monsieur Sébastien POVOA) est référent entre autre pour les travaux de la voie des Sacres et qu'il peut être le relai sur le terrain au quotidien entre les commerçants et institutionnels et les services techniques de la collectivité.

Madame ROMELLE, adjointe déléguée au commerce et à l'artisanat, précise qu'elle recevra tous les commerçants qui le souhaitent, en entretien.

Des inquiétudes sur les conséquences des travaux sur les commerces

Plusieurs personnes s'inquiètent également des conséquences que pourrait engendrer le réaménagement de la voie des Sacres : l'élargissement des trottoirs ; l'engorgement des voies durant la période des travaux ; la sécurisation des piétons ou des clients ; les nuisances liées au chantier, etc.

« Par ailleurs, est-ce que les travaux ne vont pas engendrer des saturations des voies déjà impactées ? »

« Mon inquiétude porte sur l'élargissement des trottoirs. Les vélos passent partout et si on élargit les trottoirs, on risque d'avoir plus de vélos dessus et c'est une insécurité supplémentaire pour nos clients qui sortent des magasins. »

« Je voulais savoir pour les métiers de bouche, les restaurants, etc. s'il y a des projets prévus pour les terrasses, et des choses différentes en matière de sécurité et des trottoirs ? »

Un participant attire l'attention des équipes autour d'une vigilance à avoir sur la localisation des commerces et de leur activité pour un aménagement optimal de la voie.

Les remarques sont notées pour enrichir le projet. Il est précisé que si un aménagement spécifique et sécurisé est proposé dans le cadre du projet aux vélos, ils n'emprunteront plus les trottoirs.

Des balades urbaines sont prévues en septembre sur inscription, pour étudier au plus près les besoins à prendre en compte dans le cadre du projet d'aménagement des espaces publics.

Concernant les circulations, une étude de modélisation de trafic est menée en parallèle des études pour évaluer les impacts des scénarios étudiés sur la voie des Sacres.

Les entreprises de travaux publics qui seront retenues dans le cadre des marchés publics de travaux, seront spécialisées pour la réalisation de travaux en centre-ville et secteur urbanisé et commerçant.

Des inquiétudes sur le devenir des commerces

Certains participants ont montré également des inquiétudes concernant les effets des travaux sur les commerces.

« J'ai 62 ans, et je vais bientôt céder mon entreprise, témoigne un commerçant. Demain, je vais avoir des travaux devant ma porte, comment je vais faire, surtout si les travaux durent 2 ou 3 ans ? »

Les travaux de la voie des Sacres vont être phasés et séquencés sur le linéaire de l'axe. L'ensemble des aménagements seront livrés fin 2025, mais les séquences vont être réalisées

de manière successive sur l'ensemble du linéaire. La qualité des espaces publics réalisés va permettre de valoriser les fonds de commerces du secteur.

Des inquiétudes sur la place de la voiture dans le projet

La place de la voiture est aussi un sujet évoqué par les participants.

« D'après votre présentation, il semble que la place de la voiture soit inexistante. »

« Pour moi, sur votre projet, il n'y a plus du tout de voiture ».

« Au niveau des écoles, plusieurs personnes se mettent en double file, est-ce qu'il y aura du stationnement prévu pour desservir les écoles ? »

« Pour ma part, mon commerce vit des gens qui viennent de l'extérieur, il faut des places de parking pour les accueillir. »

« Je suis dans le même cas que mon voisin, ce ne sont pas forcément les gens de Reims qui viennent dans mon commerce, ce sont ceux de l'extérieur. Sans stationnement pour les voitures, et bien cela va inciter les gens à partir vers les zones commerciales, et comme les autres, je pense à l'avenir et à la pérennisation de mon commerce. »

« Sur vos études, je ne comprends pas comment on peut tout mettre sur la bande des 12 m et si on veut tout mettre, ça veut dire qu'il faut supprimer la voiture et les places de parking ».

« Je pense par rapport au stationnement, qu'on pourrait réfléchir également à un parking mutualisé qui peut servir à plusieurs personnes. Cela se fait beaucoup dans plusieurs villes. »

« Nous ne serions pas opposés à la mutualisation des parkings. » - représentante du Rectorat

« Concernant le parking Gambetta et qui est fermé actuellement la nuit, est-ce qu'il sera gardé ? Est-ce qu'il ne pourrait pas être optimisé pour les besoins, notamment, nocturnes ? Mes clients qui arrivent tard, ne peuvent même pas profiter d'un parking. »

Un souhait que la voie soit plus marchable et ouverte aux transports en commun

Il est rappelé que la présentation n'a pas pour objectif de présenter un projet, car le projet n'existe pas aujourd'hui. La démarche de co-construction et de concertation a pour objectif de prendre en compte l'ensemble des contraintes et besoins pour aboutir à un projet démocratique et partagé. Le sujet du stationnement fait partie des contraintes à étudier et à prendre en compte. L'attractivité des commerces est un des enjeux pour le projet de requalification de voie des Sacres.

A l'inverse d'une demande forte en stationnement, un participant rappelle la place du piéton dans l'espace public et l'attente des usagers sur la piétonisation de cet axe principal. La mise en valeur des espaces publics aux franges de la voie des Sacres et l'amélioration du réseau de transports en commun sont aussi des points demandés.

« Les gens aiment marcher et la condition du marcheur est dégradée en ville, mais il y a une grande attente de la part des gens pour améliorer la marchabilité de la voie. Quand on marche, on fréquente plus que la moyenne les commerces du centre-ville ».

« On voit que le bus va améliorer le réseau de transport, est-ce qu'il faut attendre qu'il soit fait pour que le réseau de transport soit revu, ou est-ce qu'il y aura des modifications avant ? »

« Je n'ai pas bien vu le périmètre d'étude, mais il y a un autre projet à proximité immédiate qui pourrait être intéressant à relier, c'est le projet au niveau du musée des Beaux-Arts pour mettre en valeur le parvis. Ma deuxième remarque, sur les bus hydrogène, je me demande si leur poids, plus lourd, ne risque pas d'affaïsser le sol. »

Une articulation reste à trouver en ce qui concerne l'organisation du réseau de transport, aujourd'hui aucun élément de réponse ne peut être apporté sur ce point.

Le Musée des Beaux-Arts est bien intégré au périmètre de réflexion du projet.

L'ensemble des aménagements en chaussée sera prévu pour des circulations de poids lourds.

Conclusion

A l'issue des échanges, le calendrier des prochaines étapes de concertation a été présenté et l'adresse e-mail de la démocratie locale a été transmise aux participants, afin qu'ils puissent apporter des contributions écrites au besoin.

Etapes suivantes, dont les dates sont à caler :

- Balades urbaines avec commerçants et institutionnels 26 septembre 2022
- Réunion de lancement avec la population
- Une enquête en ligne
- Ateliers de réflexion et de travail avec la population
- Réunion de restitution de la concertation et présentation de l'esquisse du projet d'aménagement.



GRAND REIMS
VILLE DE REIMS
LECLERCQ ASSOCIES
ALPHAVILLE
ÉDITIONS TERRE URBAINE
BASE
RR&A
TPFI
ASM
EODD